

## Editorial

Nous profitons de cette nouvelle lettre d'information pour présenter à vous et vos proches nos meilleurs vœux de santé, bonheur et sérénité.

Pour le CLD, l'année 2015 a été essentiellement axée sur l'étude des modes de vie des habitants des Monts du Lyonnais et le suivi des projets de recomposition du territoire, de définition de nouvelles intercommunalités dans le cadre de la Loi NOTRe.

En 2016, nous aurons à cœur de continuer à apporter notre contribution active aux différents projets du territoire, aux réflexions en cours. Mais, pour la première fois depuis sa création en 2005, le CLD doit s'interroger sur son devenir: en effet, avec l'entrée en vigueur de la loi NOTRe, la création de la grande région Auvergne—Rhône Alpes et le changement de majorité à la tête du Conseil Régional, la définition même du CLD, ses attributions, son mode de fonctionnement, son financement risquent fort de changer. Nous serons vigilants et veillerons à ce que la société civile puisse continuer à s'impliquer au côté des élus dans la vie du territoire.

### Bureau:

Jean-Louis GAUTHIER, président  
Michèle AUTANT, vice présidente  
René BELLON  
Hervé BOINON  
Julien BRUNET  
Gilbert COURTINE  
Sylvie GARCIA  
Marc GOUTAGNY  
Alain GOUY  
André GRANGE  
Thierry MANCEAU  
Annie POIROT  
Marie-Pierre ROY  
Elise THEVENIN  
Nicole THOLLOT  
Christine VIDAL

## Vivre dans les Monts du Lyonnais

### Aperçus des résultats d'enquêtes auprès de la population

initiées par le Conseil Local de Développement accompagné par deux sociologues et réalisées par les étudiants du Master 2 de Sociologie Appliquée au Développement Local (Lyon 2)

### Qui sommes nous?

Le territoire vécu est celui où on habite, travaille, fait ses achats, pratique ses activités.

### Un territoire en pleine évolution avec l'arrivée de nouvelles populations

#### Pour les natifs des Monts du Lyonnais

Une  **Crainte de devenir un territoire d'ortoir**

Un souhait de **garder une certaine « culture » Monts du Lyonnais**

Une opposition **Ville—Campagne plus que Nouveaux et Anciens**

**Un apport de nouvelles idées** pour animer le « Vivre ensemble ».

#### Pour les nouveaux arrivants, 3 étapes

**L'installation:** dans le nouveau logement, l'organisation de la famille

**Un facilitateur:** l'entrée des enfants à l'école

**L'ouverture à la vie locale:** par l'école, les loisirs, la consommation

**Un lieu privilégié:** la bibliothèque

**L'implication dans la vie locale:** la participation à la vie du village, au sein d'associations, du conseil municipal ...etc.

#### Parole de personne enquêtée:

« Ils apportent effectivement une autre culture, une autre conscience... Plus ouverts ... et c'est vrai que dans le secteur associatif c'est souvent avec ces gens-là que des choses nouvelles se développent ».

#### Parole de personne enquêtée:

« Habiter à la campagne c'est un choix de vie, on ne veut pas la même chose que dans la ville, moins de choses mais une qualité de vie [...] ».

### Qui voulons-nous être?

**Extrait de l'intervention d'André Micoud, sociologue,** le 27 Novembre 2015 lors de la réunion publique:

« Les campagnes françaises connaissent une mutation très profonde... tous les responsables et habitants sont devant un grand défi : **la co-construction d'un vouloir vivre ensemble.**

**Construire un « nous » nouveau,** qui trouve le moyen de rassembler les anciens et les nouveaux, les jeunes et les vieux, les « pas-d'ici » et les « natifs », ceux des cantons du sud et ceux des cantons du nord, ceux qui viennent que pour dormir et ceux qui y travaillent, ceux qui vont à la messe et ceux qui n'y vont plus ...

Ce qui veut dire que nous ne pourrons pas être des Nous-mêmes, qui ne rassembleraient que des identiques, mais que nous devons **forcément être des NOUS-AUTRES.**

**Faire preuve d'une formidable inventivité** pour aller dans ce sens-là d'une solidarité entre les hommes d'une part et entre les hommes et les milieux où ils vivent. »

Pour en savoir plus, une publication sera disponible au CLD à partir du 2<sup>ème</sup> trimestre 2016.

Le Conseil Local de Développement vous invite à une

## RÉUNION PUBLIQUE OUVERTE À TOUS LES HABITANTS

Vendredi 18 Mars à 20h00

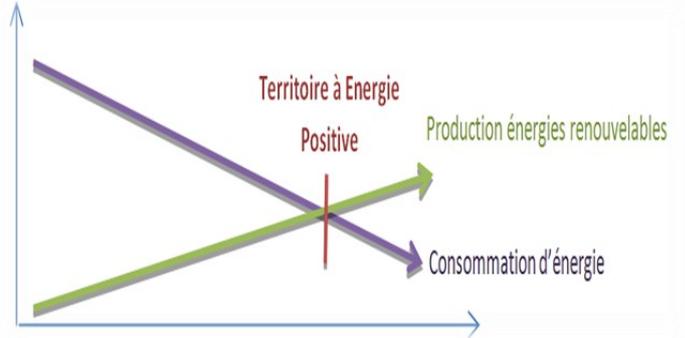
À La Chapellerie, 2 rue Marguerite Gonon à Chazelles sur Lyon

Nous attendons votre avis et votre participation sur les suites à donner à l'étude sociologique

Nous procéderons au renouvellement des mandats du bureau du CLD

Casse-croute offert en fin de soirée

Un **Territoire à Energie POSITIVE** (TEPOS) est un territoire dont les besoins énergétiques ont été réduits le plus possible pour être couverts par des énergies renouvelables produites localement.



## Concrètement qu'est-ce que...

### Tri sélectif et sensibilisation à la réduction des déchets

Guide du tri



Animation scolaire



### Ecomobilité

Privilégier les transports collectifs (bus, tramway, métro, train), les modes partagés (autopartage, covoiturage, autopstop), rester actif (vélo, marche)



### Réhabilitation Rénovation de l'habitat



un espace d'information, un espace de conseils gratuits et indépendant; un espace de sensibilisation pour les professionnels du bâtiment.

Des aides à la rénovation via la **plateforme de rénovation** mise en œuvre par le Parc Eco Habitat. Une **aide exceptionnelle de l'état** (40% de subvention) pour environ **90 projets de rénovation performante** en favorisant le recours aux énergies renouvelables et aux énergies renouvelables.

### Production d'énergie

Le **SIMOLY**, maître d'ouvrage d'une vingtaine d'installations **photovoltaïques** sur des bâtiments publics

Trois **projets de production de biogaz** à partir de déchets organiques collectifs d'agriculteurs



La démarche TEPOS s'inscrit dans une approche globale du territoire, en liant la question énergétique à des critères économiques, sociaux, démocratiques et environnementaux.

Lors de la conférence climatique à Paris, la COP 21, chaque pays s'est engagé à diminuer ses émissions de CO2. Mais nous sommes tous concernés. Pour limiter les hausses de température, les pratiques des entreprises, des collectivités et des citoyens doivent changer.

Les Monts du Lyonnais ont été reconnus TEPOS en 2013 par la Région Rhône-Alpes en partenariat avec la délégation régionale de l'ADEME et en 2015, le territoire a été labellisé «Territoire à énergie positive pour la croissance verte» par l'état; l'objectif étant de devenir un territoire à énergie positive à horizon 2050.

## ce que cela veut dire?



**Principaux facteurs** de la précarité énergétique: des revenus faibles, la hausse des prix des énergies, des logements énergivores

### Action; mises en place:

- un **outil commun de signalement, de repérage, d'orientation** des ménages en situation de précarité énergétique
- une **visite énergie**
- un **accompagnement** du ménage pour qu'il arrive à réduire sa facture d'énergie

**Résultat: 197€ / an d'économie en moyenne grâce au dispositif**

« Ca fait 2 ans que je suis là. J'ai des factures EDF très élevées... Donc elle a regardé un peu ce qui se passait, le chauffage, la VMC...  
Ca fait plaisir car il y a des organismes qui peuvent aider les gens comme nous ... » ... (Eric R)



Financements de la Région Rhône-Alpes (PSADER) dédiés aux investissements collectifs pour la **diversification agricole**

**Evolution des pratiques agricoles vers plus de durabilité** environnementale, économique, sociale



**Jusqu'au 31 Janvier**

Répondez au questionnaire sur le TEPOS directement sur le site : <http://simoly.monts-du-lyonnais.fr/.../territoire-a-energie-p...>  
Disponible aussi dans vos commerces de proximité, en mairie, dans les offices de tourisme, cinémas locaux, bibliothèques...etc.



**méthanisation**  
gaz à partir de portés par des



# POSITION DU CLD SUR L'INTERCOMMUNALITÉ

La loi sur la Nouvelle Organisation Territoriale de la République (NOTRe) vise à renforcer les intercommunalités. Celles-ci ont obligation de passer de 5 000 à 15 000 habitants minimum, des dérogations restant possibles notamment pour les zones de montagne.

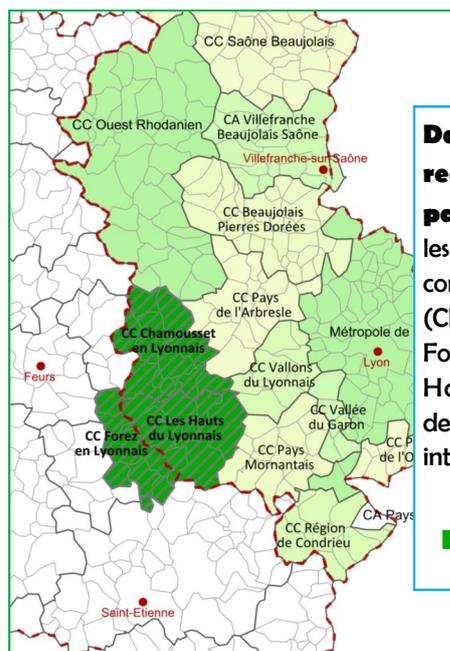
**Dans le projet de redécoupage proposé par le Préfet de la Loire** la communauté de communes de Forez en Lyonnais quitterait le SIMOLY pour être rattachée au Forez Est

Projet de communauté de communes Forez Est



**Dans le projet de redécoupage proposé par le Préfet du Rhône,** les trois communautés de communes du SIMOLY (Chamousset en Lyonnais, Forez en Lyonnais, Les Hauts du Lyonnais) deviendraient une seule intercommunalité

Projet de communauté de communes Monts du Lyonnais



**Le CLD soutient la démarche de regroupement des trois communautés de communes des Monts du Lyonnais.** Il pense qu'ainsi :

- Le travail commun entrepris bénéficiera d'une continuité.
- La délimitation du périmètre de la nouvelle communauté de communes, calquée sur le SIMOLY, permettra de respecter l'esprit de la loi tout en gardant un territoire à taille humaine.
- Un autre regroupement serait sans doute source de retards voire de stagnation, en tout cas de déperdition d'énergie humaine, de dépenses supplémentaires dans la mise en œuvre et dans le fonctionnement ultérieur.
- Il aurait des impacts sur les services, les impôts et taxes, les initiatives associatives et collectives en place, mais aussi sur l'aménagement du territoire.
- Le territoire y perdrait à coup sûr sa particularité et sa dynamique.

## Calendrier

**Dernier trimestre 2015 :**

- réunions des Commissions Départementales de Coopération Intercommunale (CDCI) Loire et Rhône : présentation par les Préfets des schémas.
- délibération sur le projet de schéma par chaque collectivité concernée

**Janvier à mars 2016 : la CDCI a 3 mois pour proposer, le cas échéant, une nouvelle carte**

**31 mars 2016 : Le Préfet arrête un schéma**

**Jusqu'au 31 août 2016 :** Les collectivités concernées se prononcent sur ce nouveau schéma.

**1<sup>er</sup> janvier 2017 : les nouvelles intercommunalités sont créées**

## EN BREF

### CONTRAT DE DÉVELOPPEMENT DURABLE RHÔNE-ALPES (CDDRA)

18 mois d'exécution

8 comités de pilotage depuis le démarrage

39 dossiers de projets

**Un équilibre entre portage privé (18 dossiers) et portage public (21 dossiers)**

Taux moyen de subvention CDDRA: 44.55% pour les maîtres d'ouvrage privés et 22.44% pour les maîtres d'ouvrage publics.

### NOUVEAU CONTRAT LEADER, PROGRAMME EUROPÉEN

**Calendrier:** de mi 2016 à fin 2021

**Montant:** 1,5 Millions d'euros

**Thématiques principales:** économie de proximité et transition énergétique

### MONTS DU LYONNAIS EN TRANSITION

A l'initiative du groupe, 13 associations (18 personnes) se sont réunies le 7 Novembre 2015 **pour renforcer leurs liens, expérimenter des outils et techniques pour agir ensemble** tant en interne qu'à un niveau collectif à l'échelle du territoire, **poursuivre ensemble des réalisations collectives.**

« *Simplement quelques mots qui me viennent en tête quand je repense à la journée : rencontres, interconnaissance, convivialité, échanges, collectif, espoir...* » Mathilde

« *La rencontre du 7 novembre a été très enrichissante pour moi. Je suis partie plein d'énergie et d'envie de créer plus de liens dans les monts du lyonnais. J'aurais envie de faire découvrir les techniques utilisées lors de cette journée* » Anne-Marie